



**PROCES-VERBAL DU 3 MARS 2020 A 19H30  
A LA SALLE DU CONSEIL DE LA COMMUNE DE BEGNINS**

---

**Présents :** Audrain Sarah, Bardet Catherine, Clerc Maryline, Danz Maria da Conceição, Dessieux Tatiana, Fossati Nicolas, Gobet-Mahler Corinne, Jaccard Monya, Klay Marianne, Stiefel Anne, Strübi Olivia.

**Excusés :** Dufour Charlotte, Linder Evelyne, Müller Sylvie, Péclard Rémy.

**Absents :** Trinkler Patrick.

**Présidence : Madame Anne Stiefel**

La Présidente ouvre la séance à 19h30 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

L'enregistrement de cette séance est accepté à l'unanimité.

**Ordre du jour :**

1. Appel.
2. Acceptation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal du 19 novembre 2019.
4. Lecture de la correspondance reçue.
5. Validation du rapport d'activités 2019.
6. Gestion des téléphones portables à l'école.
7. Renouvellement des membres.
8. Point de situation de la part de la Direction.
9. Point de situation de la part de l'AISE.
10. Divers et propositions individuelles.
11. Fixer notre agenda futur.

**1. Appel.**

La secrétaire procède à l'appel qui fait constater la présence de 11 membres, 4 membres sont excusés et une personne est absente.

Le quorum étant atteint, la séance peut avoir lieu.

**2. Acceptation de l'ordre du jour.**

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité tel que présenté.



### **3. Approbation du procès-verbal du 19 novembre 2019.**

Monsieur Fossati souhaite modifier la page N°5, point N°10, paragraphe N°5 de la manière suivante : Il est déçu par cette réponse et rappelle qu'à l'époque, les élèves de 7P et 8P prenaient aussi leur repas à Begnins.

Cette modification enregistrée, le procès-verbal du 19 novembre 2019 est accepté à l'unanimité.

La Présidente remercie la secrétaire pour son travail.

### **4. Lecture de la correspondance reçue.**

La Présidente a reçu un courrier envoyé par le Groupe Liaison Activité Jeunesse (GLAJ-Vaud), daté de septembre 2019. Il est décidé de classer ce courrier sans suite, la Direction en ayant déjà pris connaissance.

### **5. Validation du rapport d'activités 2019.**

Tous les membres ont reçu le rapport d'activités 2019. Ce rapport doit être validé ce soir par l'assemblée afin d'être approuvé au prochain Conseil Intercommunal de l'AISE agendé au 29 avril 2020.

***Le rapport d'activités 2019 est accepté à l'unanimité tel que présenté.***

### **6. Gestion des téléphones portables à l'école.**

Madame Gobet-Mahler rappelle que les téléphones portables sont interdits dans l'enceinte de l'école depuis la rentrée scolaire 2019-2020. Le corps enseignant est intervenu à maintes reprises mais dans l'ensemble, force est de constater, que cette interdiction fonctionne bien. Les élèves qui se font attraper se voient confisquer leurs téléphones portables chez un Doyen pour une durée déterminée.

Madame Gobet-Mahler trouve que cette mesure est positive pour les enfants.

Madame Bardet explique les téléphones portables sont interdits au restaurant scolaire de Coinsins.

Les membres du corps enseignant rappellent que les montres connectées pourraient être interdites et plus particulièrement durant les examens.

Une discussion a lieu sur les téléphones portables et les élèves en général.



### **7. Renouveau des membres.**

La Présidente annonce que Madame Audrain n'a plus d'enfant au degré primaire depuis la rentrée scolaire 2019-2020.

#### **La Présidente passe au vote suivant :**

Acceptez-vous que Madame Audrain, malgré qu'elle n'ait plus d'enfant au degré primaire, continue d'être membre du Conseil d'Établissement jusqu'à la fin des mandats soit en août 2020 ? Oui à l'unanimité.

### **8. Point de situation de la part de la Direction.**

Madame Gobet-Mahler annonce que la Direction a rencontré l'AISE et la DGEO afin de parler des locaux.

Pour le manque de locaux constaté au niveau secondaire, trois hypothèses ont été envisagées :

- Déplacer les élèves.
- Déplacer le restaurant scolaire secondaire à Fleuri ou dans l'abri PC.
- Construire des éléments modulaires sur le site scolaire de Begnins.

La Présidente du Comité de Direction de l'AISE a annoncé les propositions de la Direction à la séance du Comité de Direction s'étant tenue le 8 février 2020. Le Comité de Direction de l'AISE a pris une décision qui sera communiquée à la Direction dans les meilleurs délais.

Monsieur Fossati regrette le manque de salle de dégagement au collège. En effet, ces salles de 40m<sup>2</sup> sont utilisées pour les demi-groupes et pour faire de l'appui, du soutien où isoler un élève afin de lui permettre de travailler au calme.

La Présidente précise que les décisions prises par le Comité de Direction de l'AISE doivent être validées par le Conseil Intercommunal.

### **9. Point de situation de la part de l'AISE.**

Pas de communication.



### **10. Divers et propositions individuelles.**

#### **Coronavirus**

La Présidente annonce que la conférence prévue le 9 mars 2020 est pour l'instant maintenue sous réserve des directives émises par le Canton.

### **11. Fixer notre agenda futur.**

Les prochaines séances du Conseil d'Établissement auront lieu les :

- **Mardi 12 mai 2020 à 19h30 à la salle du Conseil communal de Begnins.**
- **Mardi 17 novembre 2020 à 19h30 à la salle du Conseil communal de Begnins y compris élection des parents et d'un membre pour la société civile.**

Le PV décisionnel, après lecture par la secrétaire, est validé à l'unanimité afin d'être envoyé au Comité de Direction de l'AISE.

La Présidente remercie toutes les personnes présentes ce soir et la séance est levée à 20h30.

**Pour le Conseil d'Établissement de L'AISE**

**Anne Stiefel**

**Vanessa Wicht**